



**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour les affaires régionales**

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Objet : contreseing simultané de l'avenant portant sur le volet mobilités 2023-2027 au Contrat de Plan Interrégional État Régions (CPIER) Rhône-Saône

Je soussignée Françoise NOARS, Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales, certifie par la présente que l'avenant portant sur le volet mobilités 2023-2027 au Contrat de Plan Interrégional État Régions (CPIER) Rhône-Saône a été ratifié par l'ensemble des signataires par contreseing simultané.

Fait à Lyon, le **30 DEC. 2025**